

Aumale

Le Réveil de Neufchâtel du 9 janvier 2025

221 mots

# L'école Aubrac lutte contre le harcèlement

Dans le cadre du programme pHARe - Plan de prévention de lutte contre le harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées - l'école Lucie Aubrac a organisé une journée d'action.

## Le harcèlement est puni par la loi

C'est au gymnase que l'ensemble des élèves, de la maternelle au CM2, s'est retrouvé pour présenter les projets menés au sein de chaque classe: chants, danses, lecture illustrée par un diaporama, affichages, exposés, jeux... Autant de moyens de sensibiliser les enfants aux « **agressions répétitives** », que cela soit la violence physique, le harcèlement moral, le cyberharcèlement ou le racket. « **Pour que tout cela n'arrive pas à l'école, cet après-midi est fait pour en parler ensemble et réfléchir** » résumait Line Pieters.

Définir le harcèlement, en présenter les conséquences (tristesse, perte de confiance et d'estime de soi, idées noires) et adopter les bons comportements si l'on est victime ou témoin constituait les grandes lignes de cette journée. « **Il faut en parler aux adultes de l'école, aux familles. Il ne faut surtout pas s'isoler. On peut aussi appeler le 3020, un numéro d'écoute** » indiquait la directrice. Pour l'équipe pédagogique, l'enjeu consistait à faire prendre conscience aux élèves de la gravité des faits en rappelant que le harcèlement est puni par la loi.



Le message est clair : dire « non au harcèlement »